Envoyé en préfecture le 26/05/2023
Reçu en préfecture le 26/05/2023
Publié le
ID : 047-214701575-20230522-DELIB_2023_E_02-DE

Marmande
TERRE DE GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2023 E 02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 22 mai 2023 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 27 Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 16 mai 2023 s'est réuni le Lundi 22 mai 2023 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoints. FIGUES Fatima, FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BOULITEAU Bernard, GASSER Anne-Laure, FIGUEIRA Muriel, GUILBAUD Valérie, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, BALLEREAU Marie-Catherine, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, PREVOT Jérémie, HAY Florence, DUBOURG Jean-Luc, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : BORDERIE Sophie, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, MARCHAND Emmanuelle, ROQUES Loréline, FEYRIT Pierre,

Pouvoirs : de BORDERIE Sophie à FIGUES Fatima, de BLANCHARD Stéphane à NOSMAS Karen, de MARTIN Dominique à VERDIER Françoise, de ROQUES Loréline à CARUHEL Maud, de FEYRIT Pierre à FEYRIT Jean-Claude

---

E.02
Expertise sécuritaire et sanitaire de 2 arbres situés sur la place Clémenceau

Dans la perspective des travaux de requalification de la place Clémenceau et compte tenu des constats visuels effectués sur le tilleul et le marronnier situés au niveau du square de la Pomme d'Amour, une expertise sanitaire et sécuritaire a été diligentée.

L'objectif de cette intervention se déclinait en plusieurs phases :

- Réaliser une analyse du contexte environnemental, c'est-à-dire d'identifier les principales contraintes sur les conditions de croissances et les conditions sanitaires des arbres (sol, aménagement urbain, réseau, fréquentation...)
- Expertiser la situation sanitaire et sécuritaire des arbres à travers l'analyse de la tenue mécanique et de l'état physiologique
- Evaluer le risque et la durabilité des sujets
- Etablir des préconisations en termes de gestion des arbres (abattage, tailles, entretiens, mesure de protection, programme de renouvellement...) sur une période de 5 ans.

Envoyé en préfecture le 26/05/2023
Reçu en préfecture le 26/05/2023
Publié le
ID : 047-214701575-20230522-DELIB_2023_E_02-DE

L'expertise a été menée sur le terrain le mardi 21 mars 2023 par Monsieur Nicolas PERTHUISOT, expert forestier pour la société SYLVEXPERT et ses conclusions ont été rendues dans le rapport annexé à la présente délibération.

Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :

Prend acte du rapport d'expertise sécuritaire et sanitaire de Monsieur Nicolas PERTHUISOT, Expert Forestier, entreprise SYLVEXPERT.

Décide de procéder à l'abattage des deux arbres en raison du risque pour des raisons de sécurité.

Précise que le remplacement par deux nouveaux sujets est prévu.

Autorise M. le MAIRE ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Votants : 32 - *Abstention* : 00 - *Exprimés* : 32 - *Contre* : 00 - *Pour* : 32 -
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 22 mai 2023

La secrétaire de séance
Valérie GUILBAUD

MAIRIE DE MARMANDE 47 Lot-et-Garonne

Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 26/05/2023
et de sa transmission au contrôle de légalité le 26/05/2023.

La Secrétaire de séance
Valérie GUILBAUD

MAIRIE DE MARMANDE 47 Lot-et-Garonne

Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET